



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Communes de BLARINGHEM (NORD) et WITTES (PAS-DE-CALAIS)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société BAUDELET HOLDING - siège social : Lieu-dit Les Prairies 59173 BLARINGHEM - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux et différentes unités de recyclage et de valorisation de déchets ainsi qu'une demande de servitudes d'utilité publique sur les parcelles concernées (inclues dans la bande de 200 mètres des casiers de stockage de déchets) des communes de BLARINGHEM (Nord) et de WITTES (Pas-de-Calais) :

comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

3532 Valorisation ou mélange de valorisation et d'élimination, de déchets non dangereux non inertes, **3250-2-b et 3250-3-c** Production, transformation des métaux et alliages non ferreux, **3510** Élimination ou valorisation des déchets dangereux **3540-1** Installations de stockage de déchets non dangereux, **3550** Stockage temporaire de déchets dangereux, **2552** Fonderie, **2718** Installation de transit, de regroupement et de tri de déchets dangereux, **2760-2** Installation de stockage de déchets non dangereux, **2771** Installation de traitement thermique de déchets non dangereux, **2780-1, 2780-2, 2780-3** Installations de compostage, **2781-1, 2781-2** Installations de méthanisation, , **2790** Installation de traitement de déchets dangereux ,**2791** Installation de traitement de déchets non dangereux, **2792-1-a** Installations de transit, tri, regroupement, traitement de déchets contenant des PCB/PCT, **2795-1** Installations de lavage de fûts, conteneurs.

et diverses activités soumises soumises à enregistrement au titre des rubriques :

2515-1-a Installations de broyage, criblage de déchets non dangereux inertes, **2517** Stations de transit de déchets non dangereux inertes, **2661-1-b** transformation de polymères, **2662-2** stockage de polymères, **2711-1** Installation de transit, regroupement, tri ou préparation de déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE, **2712-1** Installation d'entreposage, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage, **2713** Installations de transit, tri, regroupement ou préparation de ferrailles et métaux, **2714** Installations de transit, tri, regroupement ou préparation de papiers, cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois et **2716** Installations de transit, tri, regroupement ou préparation de déchets non dangereux non inertes, **2760-3** Installation de stockage de déchets inertes, **2794-1** Installation de broyage de déchets végétaux non dangereux, **2910-B-1** Installations de combustion.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de BLARINGHEM et de WITTES **du 14 janvier 2020 au 14 février 2020 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies de BLARINGHEM (Nord) et WITTES (Pas-de-Calais) ;
- par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur en mairie de BLARINGHEM (59173), rue Pierre Dhédin ou en mairie de WITTES (62120) 611 Route nationale.

Monsieur Pascal GREGOIRE, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairies de BLARINGHEM et de WITTES au lieu de consultation du dossier, **les mardi 14 janvier 2020 de 8h30 à 12h00, mercredi 22 janvier 2020 de 13h30 à 17h30, vendredi 14 février 2020 de 13h30 à 17h30 à BLARINGHEM (Nord) (jour de clôture), vendredi 31 janvier 2020 de 14h00 à 18h00 et vendredi 7 février 2020 de 14h à 18 h en mairie de WITTES (Pas-de-Calais);**

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur les sites internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>) Autorisations industrielles et de la Préfecture du Pas-de-Calais (<http://pas-de-calais.gouv.fr>) publications – consultations du public – enquêtes publiques ICPE -autorisations.

.../...

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Un dossier sous format numérique sera également mis à disposition du public en mairies de BOESEGHEM, THIENNES, STEENBECQUE, SERCUS, LYNDE, RENESCURE (département du Nord) et AIRE-SUR-LA-LYS, RACQUIGHEM, ROQUETOIRE (département du Pas-de-Calais), communes de rayon.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Olivier RAMACKERS - Tél. : 03 28.43.92.20 - enquete-publique@baudelet.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de BLARINGHEM, (Département du Nord) et WITTES (Département du Pas-de-Calais) pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département du Nord et du Pas-de-Calais prendront une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.